

# L'Assemblée Générale d'ARVIGE 2016

L'Assemblée Générale d'Arvige s'est déroulée le 14 juin 2016 à Paris, au 48 rue La Boétie, sous la présidence d'Yves Chevillotte, Président de l'association, accompagné de Michel Cresp, Président du comité de surveillance de Plan Vert Vitalité (PERP distribué par les Caisses régionales de Crédit Agricole) et de Bernard Normand, Président du comité de surveillance de Velours (PERP distribué par LCL).

L'ensemble des 700.000 adhérents avait été convoqué individuellement : près de 2.100 pouvoirs ont été retournés à Arvige.

Après avoir rappelé le rôle et les missions de l'association Arvige, le Président a présenté le rapport moral et financier 2015. Puis, il a invité Emmanuel Tassin, actuaire indépendant agréé missionné par les Comités de Surveillances des PERP, à présenter les rapports d'expertise effectués sur l'exercice 2015 ainsi que les impacts de l'environnement économique.

Emmanuel Tassin a mis en parallèle les chiffres du marché et ceux des PERP souscrits auprès de PREDICA. Puis, il a commenté les décisions de gestion de PREDICA, notamment au regard de l'environnement économique (fusion de janvier 2015, politique financière,...).

A la suite de cette intervention, la salle a été invitée à une séance de questions réponses.

L'Assemblée Générale a ensuite pris connaissance des résolutions qui lui ont été soumises pour approbation : l'ensemble des résolutions a été approuvé.



De gauche à droite à la tribune:  
Emmanuel Tassin (actuaire du cabinet FIXAGE), Bernard Normand  
(Président du COSUR Velours), Yves Chevillotte (Président de  
l'ARVIGE), et Michel Cresp (Président du COSUR PVV)



Vue de l'assemblée :  
Au premier plan au centre, Mme Karine Bourguignon dont le mandat  
d'administrateur au COSUR PVV a été ratifié lors de l'Assemblée Générale